

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

5 crédits	45.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Cobbaut Jean-Philippe ;Schamps Geneviève (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Acquis d'apprentissage	<p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les normes pertinentes concernant les thématiques étudiées, en comprendre la portée et les appliquer à des situations concrètes</li> <li>• Développer une réflexion constructive et interdisciplinaire concernant les questions spécifiques que ces thématiques soulèvent dans la société et proposer des pistes de réflexions pertinentes pour les rencontrer</li> </ul> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>L'examen est écrit et porte uniquement sur les matières vues au cours.</p> <p>Il peut consister en des questions ouvertes ou des questions portant sur un casus (situation clinique).</p> <p>Voir consignes sur Moodle WFSP2107</p>
Méthodes d'enseignement	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>Le cours analyse, au départ de situations réelles, les questions soulevées par les thématiques examinées.</p>
Contenu	<p>Le cours analyse plusieurs thématiques de droit de la santé et les normes applicables, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les droits du patient : l'autonomie du patient et les manières dont elle peut s'exprimer ; la représentation du patient incapable d'exercer ses droits ; l'accès au dossier de patient (électronique ou non) ; la protection de la personne vulnérable (personne âgée, malade mental, enfant), la protection de la vie privée</li> <li>• Les débuts de la vie : la procréation médicalement assistée, la gestation pour autrui, l'interruption de grossesse</li> <li>• La fin de la vie : les soins palliatifs, l'euthanasie</li> <li>• Les mécanismes de responsabilités et d'indemnisation des dommages liés aux soins de santé</li> <li>• La politique de la santé</li> </ul>
Ressources en ligne	<p>Le support de cours se compose de diapositives (Powerpoint), d'articles explicitant la matière et de décisions de jurisprudence.</p> <p>v. les documents se trouvant sur Moodle WFSP2107 Droit de la santé</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir Moodle WFSP2107 Droit de la santé, rubriques "Réglementations" et "Lectures obligatoires"</li> </ul> <p>Voir Moodle WFSP2107 Droit de la santé, rubriques "Réglementations" et "Lectures obligatoires"</p>
Faculté ou entité en charge:	FSP

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de la santé publique	ESP2M	5		